

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 28/03/1939 l'intérim de la trésorerie de la Côte française des Somalis, a été nommé trésorier-payeur de la Côte française des Somalis

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 avril 1939

Numéro JO  
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro  
30 avril 1939

### TEXTE INTÉGRAL

rendu sur le rapport du Ministre des finances, M. Rehot Renér, sous-chef de bureau hors classe à l'Administration centrale des colonies, chargé de l'intérim de la trésorerie de la Côte française des Somalis, a été nommé trésorier-payeur de la Côte française des Somalis, et remplacement de M. Gonet, qui été placé en service détaché (3e tour, colonies).